



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

14 mai 2021

Coronavirus (COVID-19)

Ouverture de la vaccination à toute la population dès 16 ans

Avec l'augmentation prévue des livraisons de vaccins par la Confédération, le canton du Valais est en mesure d'ouvrir la vaccination à toute la population dès 16 ans. Les personnes de moins de 50 ans déjà inscrites dans un centre de vaccination recevront prochainement leur rendez-vous en fonction des doses et places disponibles. Les nouvelles inscriptions sont toujours possibles à l'adresse <https://vs.covid-vaccin.ch> pour les centres de vaccination ou auprès des cabinets médicaux et pharmacies participants. Afin d'accélérer le rythme de vaccination, cinq nouveaux centres de vaccination ouvrent à Sierre dès le 10 mai, à Gampel dès le 15 mai (les samedis uniquement), ainsi qu'à Haute-Nendaz, Saxon et Vouvry dès le 17 mai. Les pharmacies participantes seront également livrées en vaccins afin de pouvoir vacciner leur patientèle.

Au 11 mai, plus de 134'000 doses de vaccins ont été distribuées en Valais aux médecins en cabinet, aux centres de vaccination et aux pharmacies participant à la phase pilote. Selon les estimations du Service de la santé publique, environ 48'800 personnes ont reçu une vaccination complète, soit deux injections, et environ 36'500 personnes ont déjà reçu une première dose. Environ 14.1 % de la population valaisanne a reçu deux doses de vaccin, ce qui place le Valais dans la moyenne suisse (12.5%).

Au vu des livraisons de vaccins prévues, le canton du Valais est en mesure d'ouvrir la vaccination à toute la population dès 16 ans. De plus, afin d'accélérer le rythme de vaccination, cinq nouveaux centres de vaccination ouvrent à Sierre dès le 10 mai, à Gampel dès le 15 mai (les samedis uniquement), ainsi qu'à Haute-Nendaz, Saxon et Vouvry dès le 17 mai. Ces derniers complètent les centres déjà existants de Brigue, Sion, Martigny et Collombey.

La vaccination dans les centres de vaccination se fait uniquement sur rendez-vous à l'adresse <https://vs.covid-vaccin.ch>. De nombreux cabinets médicaux continuent à vacciner leurs patients contre le COVID-19. Ils sont répertoriés sur le site de la [Société médicale du Valais](https://www.societemedicalevalais.ch). Une quinzaine de pharmacies participent actuellement à la vaccination (liste sur vs.ch/covid-19). Elles seront rejointes par une soixantaine d'autres d'ici le mois de juin, au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles doses de vaccin. Le site de la Lonza à Viège participera également à la campagne de vaccination, mais uniquement pour ses employés et leur famille proche.

Parallèlement, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture lance une campagne de communication sur les réseaux sociaux afin de renforcer l'adhésion de la population à la vaccination.

Personnes de contact

Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 027 606 50 95

Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83

